

L'Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ORS PACA) anime le Système d'information en santé, travail et environnement (SISTEPACA), avec le soutien financier et la collaboration de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et de l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH).

Le SISTEPACA a pour objectifs d'aider les professionnels de santé face aux problématiques de santé au travail de leurs patients (repérage de l'origine professionnelle d'une maladie, accompagnement des patients dont l'état de santé entraîne des difficultés au travail...) et à mieux faire connaître le rôle des acteurs de la prévention dans ce domaine afin de faciliter la coopération entre ces acteurs et les professionnels de santé.

Pour cela, le SISTEPACA propose un site internet d'information en accès libre ([www.sistepaca.org](http://www.sistepaca.org)), dédié aux professionnels de santé. Des réunions de formation médicale continue sont également organisées depuis 2004, en région PACA, sur différentes thématiques Santé – travail :

Souffrance au travail, Troubles musculo-squelettiques d'origine professionnelle, Accidents du travail, maladies professionnelles et maintien dans l'emploi, Cancer et travail, Grossesse et travail...

Le SISTEPACA s'appuie sur la collaboration et l'expertise d'un groupe de travail pluridisciplinaire composé de médecins généralistes et d'acteurs de la santé-travail.



Pour toute demande de formations sur d'autres thèmes en santé-travail, veuillez contacter l'ORS PACA.

**Mail:** [contact@sistepaca.org](mailto:contact@sistepaca.org)

**Tél:** 04.91.32.48.00, accueil ORS PACA

**Site:** [www.sistepaca.org](http://www.sistepaca.org)



**SISTEPACA**

**SYSTÈME D'INFORMATION EN SANTÉ,  
TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT**  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Formation



**Souffrance  
psychique**  
liée au travail  
des patients



**agefiph**  
ouvrir l'emploi  
aux personnes handicapées



**ORS**  
OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**agefiph**  
ouvrir l'emploi  
aux personnes handicapées



## PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation sur la thématique « **Souffrance psychique liée au travail des patients** » apporte une aide concrète aux professionnels de santé pour repérer l'origine professionnelle éventuelle de la souffrance psychique du patient. Elle donne aux médecins des éléments sur les conduites à tenir dans un contexte de souffrance liée au travail et sur l'orientation précoce des patients vers les acteurs ressources médicaux (médecin du travail, médecin psychiatre...) et non médicaux (inspection du travail, représentants du personnel...). Cette réunion d'échanges pluridisciplinaires s'appuie sur l'expertise d'un médecin du travail, d'un médecin conseil, d'un psychologue social du travail, d'un psychiatre spécialisé en pathologie professionnelle et du service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.



### PUBLIC CIBLÉ

Les formations s'adressent aux professionnels de santé libéraux et aux professionnels de santé et assistants sociaux salariés en milieu hospitalier.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

### À l'issue de la formation

#### Les professionnels de santé connaîtront :

- ✓ Les principaux termes et concepts du champ de la souffrance au travail : stress, burn-out, harcèlement, risques psychosociaux...
- ✓ Les situations professionnelles pouvant être à l'origine d'une souffrance psychique
- ✓ Le rôle des acteurs ressources en cas de souffrance psychique liée au travail : professionnels de santé, personnes ressources dans l'entreprise...
- ✓ Le processus de reconnaissance des maladies professionnelles et les troubles psychosociaux pouvant être reconnus en maladie professionnelle
- ✓ La définition de l'accident du travail appliquée à la souffrance psychique

#### Les professionnels de santé seront à même de :

- ✓ Participer au repérage de l'origine professionnelle possible de la souffrance psychique de leurs patients
- ✓ Rédiger un certificat médical initial de maladie professionnelle ou d'accident du travail dans le cadre d'une souffrance psychique liée au travail
- ✓ Orienter le patient vers les acteurs ressources en cas de souffrance psychique liée au travail
- ✓ Soutenir les patients en souffrance psychique et en situation de maintien/retour vers l'emploi et conseiller la visite de pré-reprise



## ORGANISATION

#### Modalités pédagogiques

La formation est proposée sous la forme d'un cycle qui comporte **2 séances en présentiel à 3-4 mois d'intervalle** et une application pratique à distance sur des cas de patients entre les 2 séances.

La formation peut également être proposée sous différents formats (**séance unique ou cycle de 3 séances**), le contenu pédagogique étant adaptable aux besoins et demandes des professionnels de santé.

#### Modalités d'évaluation des connaissances

L'évaluation repose sur le remplissage d'un questionnaire avant-après au cours des 2 séances présentielles.

#### Méthodes pédagogiques

- Formation présentielle (type soirée, demi-journée ou journée) développée par un groupe pluridisciplinaire d'experts, acteurs de la santé au travail
- Atelier de mise en pratique (remplissage de certificats médicaux...)
- Pratique réflexive sur des situations réelles
- Groupe d'analyse de pratiques
- Outil internet d'aide et d'accompagnement dans les démarches liées aux maladies professionnelles et au maintien dans l'emploi
- Auto-évaluation des participants ; réflexion individuelle sur la mise en œuvre des compétences acquises et sur une amélioration des pratiques

#### Méthode d'animation

L'ORS PACA anime les formations en présence d'un médecin du travail, d'un médecin conseil, d'un représentant du service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés et d'un médecin psychiatre exerçant sur le bassin d'exercice du lieu où se déroulent les formations.